

Resserrer les liens

Plan stratégique 2011-2016

350, rue Albert Case postale 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8 1-800-263-5588 ou 613-566-4414 Téléc.: 613-566-4390 info@conseildesarts.ca

www.conseildesarts.ca Octobre 2010

DESIGN: Linda Philp
PHOTO DE LA PAGE
COUVERTURE:

© Philip Beesley Architect Inc. /
Photo par Pierre Charron

Imprimé au Canada

Canadä





Sommaire

Le Conseil des Arts du Canada lance un nouveau plan stratégique intitulé *Resserrer les liens* pour stimuler et approfondir la participation des Canadiennes et des Canadiens à la vie artistique et culturelle. Ce plan vise l'atteinte d'un équilibre entre le besoin de stabilité et de continuité du Conseil, ainsi que son engagement à demeurer pertinent et à faire preuve d'une capacité de réinvention.

Le Conseil souhaite, comme prochaine étape, bonifier, diversifier et intensifier les relations entre les différentes composantes de l'écosystème dans lequel les arts évoluent. En resserrant les liens entre les artistes et leurs publics, le Conseil et les autres organismes de soutien, le secteur public et le secteur privé, les différentes régions du pays, les communautés culturelles ainsi que le Canada et le reste du monde, le Conseil contribuera au maintien du rôle dynamique et transformateur des arts dans notre société.

Le document Resserrer les liens poursuit la vision et les orientations stratégiques énoncées dans le plan stratégique 2008-2011 du Conseil des Arts intitulé Cap sur l'avenir, tout en tenant compte des changements qui façonnent l'environnement général dans lequel l'organisme évolue. Le plan tient compte de l'urgent besoin d'accroître la collaboration et le partage des ressources en cette période de croissance limitée. De plus, nous prévoyons saisir les opportunités que nous offrent les nouvelles technologies pour améliorer toutes nos interactions et enrichir le débat public sur l'importance de l'art et de la culture dans nos vies. Le plan met l'accent sur l'ouverture et l'adaptabilité, et favorisera un resserrement des liens entre la communauté des arts et le public canadien.

Aperçu

La culture est ce terreau fertile qui rassemble les êtres humains.

Les chansons qui bercent notre jeunesse, les histoires que nous partageons avec les autres, le design des objets qui meublent notre quotidien et les langues que nous parlons sont tous des éléments de notre culture. C'est le code que nous utilisons pour parvenir à comprendre le chaos sensoriel du monde extérieur, reconnaître qui nous sommes et donner un sens à nos vies. C'est ce qu'il reste de l'entreprise humaine lorsque toute autre chose a disparu.

Depuis des milliers d'années, certains individus jouent un rôle spécial en amplifiant la dimension culturelle de la vie, notamment en s'adonnant à la composition de poèmes, à l'architecture, au chant, à la danse, à la sculpture, à la peinture ou à d'autres éléments de la vaste gamme d'activités de création et d'interprétation. Nous appelons ces individus des artistes.

Les artistes investissent temps et efforts dans l'expression créative, souvent en repoussant les limites de ce que l'on définit comme étant de l'art et en nous invitant à nous engager plus à fond dans la vie en communauté. Les artistes ont pour

Extrait du Premier rapport annuel du Conseil des Arts du Canada (1958):

Pour obtenir de bons résultats, le Conseil des Arts devra se servir de tous les moyens employés par les organismes philanthropiques, comme l'octroi de subventions à la condition qu'on fasse un déboursé équivalent, des cours pour les professeurs, la diffusion des bons résultats obtenus et les récompenses accordées aux entreprises couronnées de succès de façon à encourager ceux qui voudraient les imiter. Il devra aussi signaler et faire ressortir l'importance du talent créateur.

L'un des objectifs de première importance dans l'intérêt de notre bien-être national doit être d'augmenter la considération, le prestige et l'influence qui sont accordés au savant, au lettré et à l'artiste créateur. De ces derniers dépendent en grande partie le niveau de culture de notre peuple et la conception que nous avons de notre pays. rôle de refléter la société. Ils posent un regard sur l'expérience humaine en adoptant des perspectives différentes et singulières. Ils nous incitent à nous arrêter un moment et à remettre en auestion notre compréhension du monde et nos gestes. Ils peuvent nous provoquer, nous inspirer et nous rassembler. Au fil des ans, un réseau complexe et grandissant d'activités, d'industries et d'organismes liés aux arts s'est développé au Canada, comme ailleurs dans le monde, ce qui illustre bien l'importance et la portée de la contribution de l'artiste.

Le Conseil des Arts du Canada a été créé en 1957 pour encourager et soutenir le secteur créatif au pays. Depuis, le Conseil a mis en place une gamme diversifiée de programmes et de services en constante évolution, qui ont joué un rôle essentiel dans le développement du pays tel qu'il est aujourd'hui. Avoisinant les 195 millions de dollars, le budget

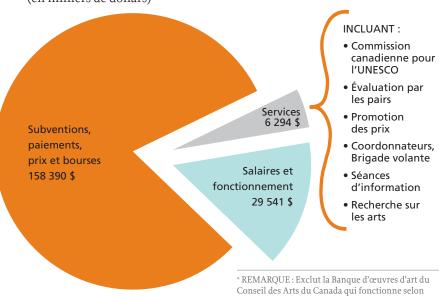
actuel du Conseil des Arts sert à appuyer l'œuvre de milliers d'artistes et d'organismes artistiques professionnels dans un secteur d'activités qui emploie plus de 600 000 travailleuses et travailleurs culturels et 140 000 artistes¹, et qui génère des recettes de plus de 45 milliards de dollars par année². Tout nous laisse présager que ce secteur continuera de croître en taille et en importance pendant encore de nombreuses années.

Cap sur l'avenir 2008-2011

En octobre 2007, le Conseil des Arts a publié un plan stratégique visant la période de 2008 à 2011, intitulé Cap sur l'avenir. Le plan reposait sur la plus vaste consultation jamais entreprise par le Conseil auprès de ses partenaires : on y énonçait cinq orientations qui devaient guider l'organisme pour les trois à cinq prochaines années.

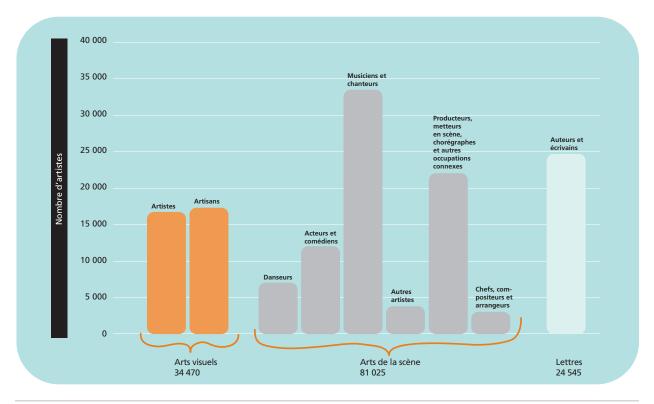
le modèle du recouvrement de ses coûts.

Dépenses totales du Conseil des Arts du Canada, 2009-2010* (en milliers de dollars)



Artistes au Canada par type d'occupation, 2006 (Statistique Canada)

Nombre total d'artistes au pays: 140 040*



* SOURCE:

Analyse de Hill Stratégies Recherche fondée sur une demande de données spéciale concernant le Recensement de 2006. Les types d'occupation sont basés sur la Classification nationale des professions pour statistiques 2006 (CNP-S 2006) de Statistique Canada et ne correspondent pas nécessairement aux définitions utilisées par le Conseil des Arts. Au Canada, 140 040 artistes ont consacré plus de temps à leur pratique qu'à toute autre occupation en mai 2006.

- I. Renforcer l'engagement du Conseil des Arts à l'égard des artistes œuvrant seuls ou en collaboration, car ils constituent le cœur même de la pratique artistique au Canada.
- Accroître l'engagement du Conseil à l'égard des organismes artistiques, afin que ces derniers puissent mieux soutenir les pratiques artistiques partout au pays.
- 3. Accroître le rôle de chef de file du Conseil dans la promotion

- de **l'équité** comme priorité critique à la réalisation des aspirations artistiques du Canada.
- 4. Considérer les **partenariats** avec d'autres organismes comme un élément clé de la démarche adoptée par le Conseil pour accomplir son mandat.
- 5. Accroître au Conseil la capacité d'appui aux arts et d'instauration de changements, grâce au renforcement de sa structure et de son effectif, et à l'amélioration de ses services.

En février 2008, le Conseil des Arts a donné suite au plan stratégique en publiant un plan d'action qui présentait à grands traits les moyens à utiliser pour mettre en œuvre les orientations ci-dessus énoncées et répartir les 30 millions de dollars ajoutés à son crédit parlementaire permanent. Depuis, les cinq orientations présentées dans *Cap sur l'avenir* ont servi de cadre à l'établissement des budgets annuels du Conseil, de ses objectifs de rendement et des rapports qu'il doit produire.



Le Conseil estime que ses orientations actuelles constituent une base solide pour ses travaux en cours et à venir. Bon nombre des initiatives en découlant ont déjà été réalisées, alors que d'autres sont en cours d'exécution ou encore en préparation. D'après un rapport d'étape (2010), l'investissement accru à l'égard des artistes et des organismes artistiques a eu pour effet d'en assurer un accès plus équitable, d'améliorer sa pérennité, d'accroître la capacité d'innovation

et de rehausser le profil des lauréats de prix. De plus, de nouveaux cadres de recherche, de partenariat et d'équité sont en place ou en voie de l'être, et la consolidation de la capacité de l'organisme à offrir des services à la communauté artistique et à implanter des changements va bon train.

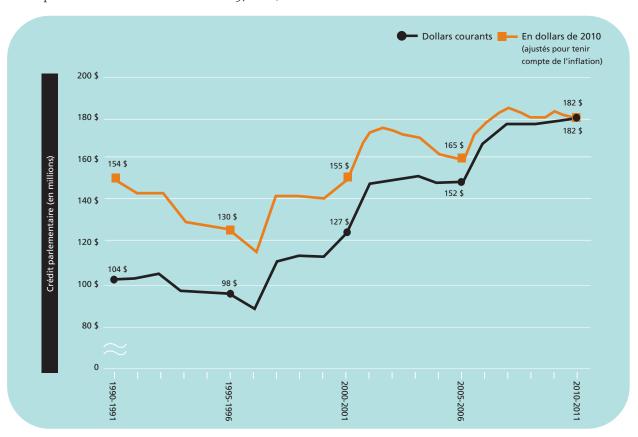
Changements survenus

Le changement qui affecte le plus le Conseil depuis *Cap sur l'avenir* 2008-2011 est sans conteste **le ralentissement économique** mondial qui a occupé l'avant-scène en 2008 et qui nous préoccupe toujours. Comme plusieurs autres secteurs, le secteur des arts a subi les contrecoups d'une baisse de la quasi-totalité de ses sources de

Crédit parlementaire accordé au Conseil des Arts, de 1990-1991 à 2010-2011

(en dollars courants et en dollars de 2010)

Crédit parlementaire en 2010-2011 : 181 637 816 \$



revenus, et bon nombre d'artistes et d'organismes artistiques se tournent maintenant vers le Conseil pour obtenir une aide additionnelle afin de stabiliser leur situation, ce qui crée des pressions additionnelles sur ses ressources.

Le Conseil doit donc composer avec de nouvelles contraintes sur le plan de sa capacité de répondre à une demande encore plus forte qu'il y a trois ans. La publication de *Cap sur l'avenir* a coïncidé avec

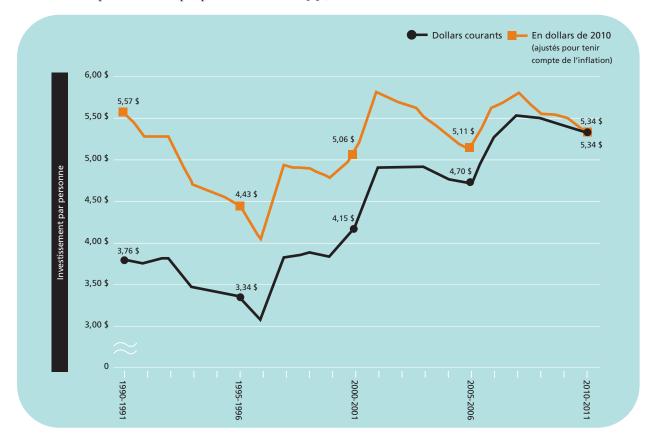
la hausse de 20 pour cent du crédit parlementaire permanent accordé au Conseil. Depuis, le budget du Conseil est demeuré essentiellement le même. L'ensemble du secteur public est soumis à un exercice de contrôle strict des dépenses et le Conseil n'échappe pas à ce contexte.

Grâce à l'expérience acquise depuis la parution du plan actuel, le Conseil a réalisé qu'un cycle de trois ans était insuffisant pour instaurer les importants changements qu'il souhaite mettre en place. Par exemple, il consacre une part importante de son financement à des subventions pluriannuelles dont les effets ne se font sentir qu'après deux cycles ou plus. L'échéance de trois ans a été insuffisante pour mener à bien l'ambitieuse vision énoncée dans *Cap sur l'avenir*.

Partout dans le monde, le thème de **l'engagement du public** envers les arts et la culture est de plus en plus évoqué. Les préoccupations

Coût par personne du crédit parlementaire accordé au Conseil de Arts, de 1990-1991 à 2010-2011 (en dollars courants et en dollars de 2010)

Coût du crédit parlementaire par personne en 2010 : 5,34 \$*



^{*} REMARQUE : L'investissement par personne en 2010-2011 a été calculé à l'aide de l'estimation de la population, établie au 1^{er} avril 2010. Toutes les autres années ont été calculées au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et des estimations de la population établies annuellement au 1^{er} juillet.



Les valeurs du Conseil des Arts

- Respect de l'excellence artistique
- Engagement historique à l'égard de la diversité et de l'équité
- Grande qualité de la prise de décision et de l'écoute
- Expertise et dévouement du personnel du Conseil des Arts
- Adaptation et flexibilité tout en demeurant un organisme efficace et efficient
- Transparence et responsabilisation dans les activités du Conseil des Arts
- Cap sur l'avenir 2008-2011

à l'égard des droits culturels, de l'enseignement des arts, de la vie expressive, de la participation du citoyen, de la cohésion sociale et de la diversité culturelle sont exprimées avec insistance par les gouvernements. Bien que le Conseil se préoccupe profondément et depuis longtemps d'établir des liens entre les Canadiennes et Canadiens et les arts, il demeure que l'idée de l'engagement du public est plus présente aujourd'hui dans le débat public qu'elle ne l'était auparavant.

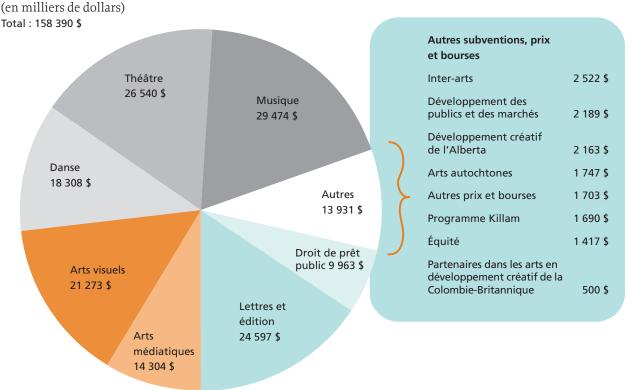
Dans la même veine, les **nouvelles technologies** ont évolué dans des directions imprévues en 2007; c'est notamment le cas des médias sociaux. La transition vers une société numérique touche toutes

les pratiques artistiques — et, dans certains cas, elle les transforme. Les arts jouent un rôle déterminant dans l'affirmation de l'avantage numérique du Canada et, à mesure que les technologies évoluent, les artistes qui savent adapter ces technologies et les faire progresser voient aussi leur rôle évoluer.

Consultations avec les partenaires

En janvier 2010, le Conseil a entamé des consultations auprès de ses partenaires, qui se sont déroulées pendant six mois, afin d'évaluer leur appui à son plan stratégique actuel tout en sollicitant les avis sur le contenu de son

Subventions, paiements, prix et bourses du Conseil des Arts, 2009-2010



6 Conseil des Arts du Canada

prochain plan. Le Conseil a d'abord eu des discussions internes avec son conseil d'administration et son personnel, puis il a élargi la discussion au grand public en avril 2010 avec la publication d'un document de consultation et d'un sondage en ligne. Plus de 2 500 répondants ont rempli le questionnaire en ligne — plus du double du taux de réponse au sondage que le Conseil avait mené en 2007 — incluant des artistes, des organismes artistiques, des professionnels des arts, des passionnés d'art et différents organismes de soutien aux arts.

Pendant les consultations externes, une grande majorité de répondants a déclaré que le Conseil réussissait bien et qu'il était sur la bonne voie. Plus de la moitié des répondants estimaient que le Conseil devrait poursuivre la mise en oeuvre des différents éléments du plan actuel, mais qu'il devrait ajuster sa trajectoire afin de tenir compte des nouveaux phénomènes qui exercent une influence sur le rôle et la place dévolus aux arts dans notre société.

Les partenaires étaient d'avis que les tendances les plus importantes à aborder sont l'engagement du public envers les arts et la culture, la réaction au ralentissement économique, l'incidence des nouvelles technologies et l'innovation sociale. Ils ont aussi noté que le Conseil devait maintenir l'appui aux artistes et aux organismes artistiques au cœur même de sa mission et insisté sur la nécessité de réduire la bureaucratie et de corriger les iniquités.

Plan stratégique 2011-2016

En tenant compte de l'expérience acquise depuis la parution de *Cap sur l'avenir* en 2007, le Conseil a décidé de modifier sa démarche d'encadrement du nouveau plan stratégique intitulé *Resserrer les liens* 2011-2016.

D'abord, le Conseil compte prolonger sa période de planification pour désormais mieux soutenir la mise en œuvre des changements. Il portera à cinq ans son cycle de fonctionnement actuel de trois ans — le plan sera donc quinquennal plutôt que triennal — et il prévoira des vérifications annuelles afin de mesurer les progrès réalisés et rajuster le plan, au besoin, pour qu'il demeure d'actualité. Ce faisant, l'organisme s'efforcera d'être plus flexible, en appuyant les nouveaux intérêts ou les intérêts auparavant sous-représentés sans compromettre pour autant la stabilité des pratiques établies en matière de financement.

Le Conseil conservera les cinq orientations déjà établies — les artistes, les organismes artistiques, l'équité, les partenariats et le développement organisationnel — ainsi que les valeurs courantes énoncées dans le dernier plan. Les valeurs et orientations énoncées dans ces documents ont été validées aux consultations de 2007 et de 2010 auprès de la communauté artistique, des partenaires du Conseil et d'autres parties intéressées. Les orientations correspondent étroitement au mandat du Conseil et permettent à l'organisme de maximiser son influence auprès des artistes et des organismes artistiques, tout en conservant la flexibilité dont il a besoin et la simplicité de sa fonction administrative. Sa vision demeurera la même: répondre aux aspirations artistiques des Canadiennes et des Canadiens grâce à son soutien à la pratique artistique professionnelle.

Le Conseil favorisera une plus grande synergie dans le secteur des arts pour en améliorer la résilience, la durabilité et l'adaptabilité. Le concept de l'infrastructure des arts énoncé dans Cap sur l'avenir continuera

L'infrastructure des arts

Pour assurer le développement durable des pratiques artistiques professionnelles, une communauté doit compter: d'excellents artistes: d'excellents organismes artistiques qui soutiennent et emploient les artistes en présentant, en exposant et en publiant leurs œuvres ou en leur fournissant d'autres services; ainsi que des auditoires engagés; un public qui les soutient; du financement et un ensemble de politiques publiques progressistes; et des installations servant à la pratique et à la fréquentation des arts. Pris ensemble, ces éléments positifs servent de base à un secteur artistique professionnel viable qui, à son tour, sert de fondement à la vie culturelle de la communauté et aux valeurs qui y sont partagées.

- Cap sur l'avenir 2008-2011



1926 collectivités canadiennes ont reçu des subventions, des prix et des paiements du **Droit de** prêt public en

2009-2010.

(536 de ces collectivités ont reçu des subventions, des bourses et des prix.)

à inspirer la prestation des programmes ainsi que les activités de recherche et de promotion des arts. Au moven de Resserrer les liens, le Conseil participera plus activement à la vie artistique : il mettra à contribution son mandat national, ses réseaux complexes et ses nombreux contacts pour rassembler les gens et leur permettre de partager leurs expériences respectives et leurs idées, ainsi que pour optimiser l'utilisation des ressources en place.

Le Conseil accordera une plus grande attention aux effets de la transition vers une société numérique sur les arts. Toutes les composantes du système dans lequel les arts évoluent — du créateur jusqu'au consommateur

et à tout ce qui s'inscrit entre ces deux points — sont transformées radicalement par la nouvelle technologie. Le Conseil entend accroître son rôle et veiller à ce que le secteur des arts ne soit pas laissé pour compte dans la nouvelle ère du numérique. De plus, le Conseil modernisera sa propre technologie, afin d'accroître sa productivité et de mieux respecter son mandat.

En réponse à l'importance croissante de l'engagement du public envers les arts, le Conseil s'emploiera plus activement à favoriser des échanges de vues avec le public sur les aspirations et les besoins d'expression des citoyens en général. Il élargira aussi la portée de ses messages pour faire comprendre clairement au public que l'activité du Conseil dans le secteur des arts professionnels sert les intérêts de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. En plus de continuer à mettre l'accent sur la pratique professionnelle des arts, le Conseil soulignera la contribution des artistes et des arts à la vie quotidienne, ainsi que le rapport entre son mandat et le renforcement de l'engagement du public dans la vie culturelle du Canada. Ce faisant. il trouvera des moyens directs et indirects d'aider les artistes et les organismes artistiques à accroître et à approfondir leurs liens avec le public.

À l'aide de ce plan, le Conseil veut servir de catalyseur et favoriser l'établissement de liens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur des arts. Pendant les cinq prochaines années, le Conseil consacrera ses énergies à consolider le travail qu'il avait entamé en 2007 et à en élargir la portée, afin de mieux refléter les changements qui surviennent dans son secteur d'activité.

Prochaines étapes

Le Conseil passera de la réflexion à l'action à l'automne 2010. Il préparera un plan d'entreprise qui guidera ses activités pendant les cinq prochaines années en fonction des priorités thématiques énoncées dans Resserrer les liens 2011-2016. L'organisme indiquera les activités du *Plan d'action de 2008-2011* qui ont pris fin ou ont été révisées, et celles qui se poursuivront.

Le plan d'entreprise esquissera les moyens que le Conseil prendra pour intégrer les nouveaux thèmes du développement de synergies, de l'incidence des nouvelles technologies et de l'engagement du public envers les cinq orientations du Conseil, soit les artistes, les organismes artistiques, l'équité, les partenariats et le développement organisationnel. Dans le plan, les moyens seront présentés sous forme d'une série de résultats, d'actions et de mesures que le Conseil utilisera pour assurer le suivi de ses progrès et en rendre compte.

Le plan d'entreprise sera l'aboutissement d'un processus de collaboration interne : le personnel et le conseil d'administration se baseront sur l'information recueillie pendant les consultations; ils étofferont les nouveaux thèmes et les intègreront aux cinq orientations établies; ils évalueront les progrès par rapport aux activités en cours et compteront sur la rétroaction des pairs évaluateurs, des

conseillers et des partenaires issus du secteur des arts et d'ailleurs. Le plan d'entreprise énoncera des stratégies horizontales et des stratégies propres aux disciplines et aux divisions à mettre en œuvre pendant les cinq prochaines années.

Dans l'intervalle, le Conseil poursuivra l'examen systématique de ses programmes actuels et définira plus clairement les résultats escomptés, les indicateurs de réussite et les moyens d'accroître la flexibilité et la capacité de répondre aux besoins formulés. Cette démarche repose sur les conclusions dégagées de l'Examen spécial³ et de l'Examen stratégique⁴, ainsi que sur l'analyse de l'architecture de programmes, trois activités qui ont pris fin alors que son dernier plan était en cours d'exécution. Le processus d'examen permettra d'accroître l'efficacité des programmes, d'aider les artistes et organismes artistiques à mieux comprendre les objectifs des programmes et de jeter les bases de futures évaluations qui s'inscriront dans le processus d'amélioration continue mis en place par le Conseil depuis plusieurs années.

À l'avenir, le Conseil des Arts se servira de son processus d'établissement du budget annuel pour répartir ses ressources, ce qui lui offrira la flexibilité requise pour s'adapter aux circonstances en constante évolution, sans toutefois devoir abandonner son engagement envers les valeurs et les orientations établies. Dans les limites des ressources dont il dispose, le Conseil offrira une certaine stabilité à un secteur d'activité qui traverse une difficile période d'incertitude sur le plan économique.

Conclusion

Le Conseil des Arts s'est toujours distingué comme chef de file dans le domaine du soutien aux arts et il continuera d'innover, tout en sauvegardant les valeurs qui sont au cœur même de son activité. Il a su cultiver une diversité de pratiques artistiques, de communautés culturelles et de modèles organisationnels qui, aujourd'hui, font tous partie intégrante de l'écosystème des arts. Sa façon de faire est d'ailleurs reconnue comme un modèle à suivre.

Le Conseil compte bonifier ses interactions avec les artistes et les organismes artistiques en passant du modèle transactionnel au modèle relationnel. À cette fin, il propose de consacrer les cinq prochaines années au développement et à l'application d'une approche plus proactive à l'égard de la flexibilité, de l'adaptabilité et de la capacité de répondre aux besoins. La pratique et les normes artistiques continuent d'évoluer et l'exploration de nouveaux secteurs d'engagement, les transformations technologiques et la diversification se poursuivront. Le Conseil des Arts doit se transformer au même rythme que le milieu des arts.

Grâce à *Resserrer les liens*, le Conseil des Arts fera encore davantage pour renforcer la capacité des arts à transformer la vie de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

- 1 http://www.hillstrategies.com/docs/ Artistes Canada2006.pdf
- 2 http://www.statcan.gc.ca/pub/13-010x/2008004/t/tab10-fra.htm
- 3 En 2008, le Conseil des Arts du Canada a fait l'objet d'un Examen spécial effectué par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG). Chaque société d'État doit se soumettre à cet examen une fois tous les dix ans. La vérificatrice générale a conclu que les systèmes et pratiques du Conseil des Arts « ne présentent aucune lacune importante. En fait, les systèmes et pratiques du Conseil des Arts ont contribué à son succès dans plusieurs domaines. » Le BVG a aussi présenté sept recommandations au Conseil pour renforcer ses activités et ses politiques.
- 4 L'Examen stratégique est une évaluation autorisée par le gouvernement de toutes les dépenses liées directement à un programme, pour garantir que le programme est géré avec efficacité. En 2009, les auteurs de l'Examen stratégique dont le Conseil des Arts a fait l'objet ont conclu que les programmes de l'organisme répondent aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.

Directeur et chef de la direction Robert Sirman

Conseil d'administration
Joseph L. Rotman, président
Simon Brault, vice-président
Barbara Burley
Thomas V. Hill
Susan Mary (Dyer) Knight
Luc LaRochelle
Jerry Mazerolle
Philip G. Ponting
Anna Porter
Jean Saucier
Rosemary L. Vodrey

Mandat

Créé en 1957, en vertu d'une loi du Parlement, le Conseil des Arts du Canada est une société d'État fédérale qui a pour rôle de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art »

Le Conseil offre une large gamme de subventions et de services aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens œuvrant en musique, en théâtre, en lettres et édition, en arts visuels, en danse, en arts médiatiques et en arts intégrés. Par ses activités de communication, de recherche et de promotion des arts, il contribue également à accroître l'intérêt du public envers les arts.

Le Conseil décerne annuellement des prix et des bourses à environ 200 artistes et chercheurs. La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission du droit de prêt public sont placées sous son égide. La Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada abrite la plus vaste collection d'œuvres d'art contemporain canadien. Toutes les œuvres sont offertes en location à des organismes des secteurs public et privé.

Au sujet des photos

Hylozoic Ground

Hylozoic Ground est une installation inspirée par l'hylozoïsme, une ancienne croyance selon laquelle toute matière est vivante. Cette œuvre, dont la réalisation a demandé cinq ans de travail, est un mariage envoutant entre l'art et la science, qui fait appel à des « dizaines de milliers de légères composantes numériques jumelées à des microprocesseurs et à des capteurs de proximité réagissant à la présence humaine ».

Réseau vivant, sensible et inspirant, *Hylozoic Ground* nous relie les uns aux autres: sa nature interactive reflète bien le rôle que jouent les arts et le design dans nos vies. Les Canadiennes et les Canadiens auront l'occasion de voir cette œuvre spectaculaire et enveloppante dans plusieurs galeries d'art du pays, lors d'une tournée en 2011.



Hylozoic Ground (détail), au pavillon du Canada à la Biennale de Venise de 2010. Mise au point par PBAI (Philip Beesley Architect Inc.), en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université de Waterloo, cette œuvre a été conçue par Philip Beesley, avec la participation de Rob Gorbet (directeur de l'ingénierie) et de Rachel Armstrong (conseillère en chimie expérimentale).

Le Conseil des Arts du Canada et l'Institut royal d'architecture du Canada soutiennent la participation du Canada à la Biennale de Venise.

PHOTO: © PBAI / Photo par Philip Beesley